

Mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

Action n°3 : Faciliter la conservation et la transmission des données médicales

Mission(s) ACI	Mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient
Objectifs régionaux de référence (PRS 2018-2023)	« Faire évoluer l'offre de santé pour mieux répondre aux besoins » <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients • Assurer la qualité, la sécurité et la pertinence des soins • Développer la e-santé
Contexte de l'action	<p>Lorsqu'ils doivent prendre en charge de nouveaux patients, les professionnels de santé sont parfois confrontés à la difficulté de ne disposer que de peu d'informations sur l'antériorité des « parcours de soins » de ces derniers, alors qu'il est indispensable de bien connaître « l'histoire du patient », le contexte « amont ». Les patients ne sont pas toujours en possession du double de leur dossier médical, celui-ci ne leur est semble-t-il pas toujours remis. Mon Espace Santé n'est pas encore correctement rempli.</p> <p><i>Comment améliorer l'usage du dossier patient ?</i></p> <p><i>Comment soutenir le passage à une forme digitalisée du dossier patient ?</i></p> <p><i>Faut-il inciter les patients à en solliciter le recours auprès des soignants ?</i></p>
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la numérisation des dossiers patients pour améliorer leur prise en charge, pour des patients déjà suivis ou pour la prise en charge de nouveaux patients • Communiquer sur les obligations de sécurisation des données
Personnes référentes de l'action	Madame ONDREJICKA
Eléments du diagnostic territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de « Mon Espace Santé » ouverts et réellement utilisés • Difficultés constatées pour obtenir des informations complètes pour la prise en charge des patients (en particulier les antécédents, les allergies, l'ordonnance en cours, ...)

<p>Description de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la promotion de « Mon Espace Santé » auprès des patients, en promouvoir l'ouverture : proposer des flyers en consultation, mobiliser les secrétaires médicales, affichage en salle d'attente, en officine, ... • Mobiliser les collectivités territoriales pour assurer la promotion de « Mon Espace Santé » : mise en œuvre de campagnes de communication, d'affichage • Communiquer auprès des médecins susceptibles de cesser leur activité afin d'accompagner leur patientèle et alimenter leur « Espace Santé » • Proposer aux patients atteints de maladies chroniques, sans médecin traitant, de les aider à alimenter leur « Espace Santé » • Mobiliser les médecins sur l'harmonisation des données de santé en remplissant le volet de synthèse médicale • Promouvoir l'usage d'ETICCS pour les patients suivis par un dispositif DAC
<p>Lien avec les autres actions de la CPTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'exercice coordonné • Formation des professionnels de santé
<p>Public bénéficiaire</p>	<p>Ensemble des professionnels de santé Population du territoire de la CPTS</p>
<p>Territoire couvert</p>	<p>Ensemble du territoire de la CPTS</p>
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurance Maladie • ARS • GRADES • GHT • Collectivités territoriales • Conseil départemental • Conseil régional
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>A débuter dans le courant du 4^{ème} trimestre 2022</p>